



## MÉTAUX OSISKO RECOUPE 5,10 % ZINC+PLOMB SUR 8,45 MÈTRES À PINE POINT

(Montréal – 7 juin 2018) Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer les résultats d'analyse de treize autres sondages peu profonds réalisés le long du couloir de la zone East Mill, dans le secteur des gîtes K-35 et L-35. Le sondage EM-18-PP-107 a recoupé 4,95 % Zn et 0,16 % Pb sur 4,50 mètres. D'autres résultats notables ont été obtenus dans le sondage EM-18-PP-106 qui a recoupé 10,69 % zinc + plomb sur 4,50 mètres. Tous les intervalles font partie de gîtes horizontaux de type tabulaire et se trouvent au-dessus de 45 mètres de profondeur. ([Voir la carte B5, Programme de forage hiver 2018 – Zone East Mill](#)).

Les résultats de forage présentés dans ce communiqué proviennent du secteur situé à 1,1 kilomètre au nord-est des secteurs des gîtes L-35 et L-36, où des résultats ont récemment été publiés (communiqués du 1<sup>er</sup> mai et du 15 mai 2018) et s'ajoutent aux résultats précédents pour le gîte K-35 (communiqué du 29 mai 2018). La minéralisation près de la surface a été recoupée à des profondeurs de moins de 46 mètres, en plus de multiples intervalles minéralisés dans trois sondages.

Les trois gîtes sont à l'intérieur de la zone East Mill, un couloir de 7,6 kilomètres qui s'étend vers l'est à partir du secteur de la sous-station électrique (pour plus d'information sur le contexte géologique, consulter le site Web de Métaux Osisko). Le cœur du gîte K-35 est l'hôte de ressources historiques non classées publiées par Cominco Ltd (1988) de 0,86 million de tonnes à des teneurs de 3,67 % Zn et de 1,12 % Pb.

Les autres faits saillants sont présentés au tableau 1 ci-dessous alors que l'information détaillée est donnée aux tableaux 2 et 3.

**Tableau 1 : Faits saillants**

Sondage	De (mètres)	À (mètres)	Largeur (mètres)	Plomb %	Zinc %	Plomb + Zinc %
EM-18-PP-107	27,85	36,30	8,45	0,16	4,95	5,10
EM-18-PP-106	31,50	36,00	4,50	0,63	10,06	10,69
EM-18-PP-105	32,35	37,05	4,70	11,34	0,56	11,90
EM-18-PP-104	44,60	50,50	5,90	0,41	3,88	4,29

L'objectif du programme de forage 2018 est de convertir près de 50 millions de tonnes de ressources historiques non classées près de la surface en des ressources indiquées conformes au Règlement 43-101 le plus rapidement possible, dans les secteurs où l'exploitation dans une fosse à ciel ouvert est envisageable. Le programme comprend approximativement 700 sondages (129 sondages terminés) répartis sur 20 kilomètres latéralement dans la partie centrale du camp minier de Pine Point (« CMPP »), lequel se trouve sur la rive sud du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest, à proximité d'infrastructures et d'une route d'accès pavée.

## Remarque au sujet des ressources historiques et des personnes qualifiées

Les ressources historiques mentionnées ci-dessus ne sont pas conformes aux normes du Règlement 43-101. La Société présente ces estimations historiques à titre indicatif uniquement. Ni Métaux Osisko ni ses consultants n'ont réalisé suffisamment de travaux pour vérifier les estimations historiques et nul ne devrait s'y fier indûment à des fins d'investissement. Une personne qualifiée n'a pas réalisé suffisamment de travaux pour classer les estimations historiques en ressources minérales conformes au Règlement 43-101 et rien ne garantit que de tels travaux permettront la conversion de ces ressources historiques.

Stanley G. Clemmer, géo., est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué. Il est un géologue professionnel enregistré aux Territoires du Nord-Ouest et occupe le poste de géologue en chef de Pine Point Mining Limited, une filiale en propriété exclusive de Métaux Osisko.

## Assurance qualité et contrôle de la qualité

Métaux Osisko adhère à un rigoureux programme d'assurance-qualité et de contrôle de la qualité en ce qui a trait à la manipulation des carottes de forage, à l'échantillonnage, au transport des échantillons et aux analyses en laboratoire. Les échantillons de carottes de forage sont transportés de façon sécuritaire du secteur du projet Pine Point jusqu'à sa carothèque à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest, où ils sont décrits et échantillonnés. Les échantillons sélectionnés pour analyse sont expédiés de façon sécuritaire aux installations de préparation d'ALS Canada Ltd à Yellowknife. Les pulpes sont analysées aux installations d'ALS Canada Ltd à North Vancouver en Colombie-Britannique. Tous les échantillons ont été analysés à partir d'une dissolution à quatre acides, puis par ICP-AES et ICP-MS pour une détection à l'état d'ultratraces d'un ensemble de plusieurs éléments, avec une limite de détection supérieure de 1 % pour les métaux de base. Les échantillons titrant plus de 1 % en Zn et plus de 1 % en Pb ont été analysés par digestion à quatre acides et ICP-AES, avec des limites de détection supérieure respectives de 30 % et de 20 %. Les échantillons ayant des teneurs en Zn > 30 % et/ou en Pb > 20 % ont été analysés par titrage conventionnel.

**Tableau 2 : Résultats d'analyses des composites**

Sondage	Secteur	Gîte historique	De	À	Largeur	Épaisseur réelle	Plomb	Zinc	Plomb + Zinc
			(mètres)	(mètres)	(mètres)	(mètres)	%	%	%
EM-18-PP-096	East Mill	K35	22,60	24,50	1,90	1,79	0,04	3,11	3,15
EM-18-PP-097	East Mill	K35	Aucun résultat significatif						
EM-18-PP-098	East Mill	K35	30,80	33,05	2,25	2,04	0,37	3,01	3,38
EM-18-PP-099	East Mill	K35	Aucun résultat significatif						
EM-18-PP-100	East Mill	K35	33,00	34,05	1,05	0,91	0,00	2,27	2,27
EM-18-PP-100	East Mill	K35	41,00	43,00	2,00	1,73	1,80	13,50	15,30
EM-18-PP-100	East Mill	K35	48,00	48,30	0,30	0,26	2,00	49,87	51,87
EM-18-PP-101	East Mill	K35	38,20	38,80	0,60	0,56	0,03	1,28	1,31
EM-18-PP-102	East Mill	K35	31,30	32,15	0,85	0,70	0,01	1,04	1,04
EM-18-PP-103	East Mill	K35	34,10	37,50	3,40	3,28	0,63	3,34	3,97
EM-18-PP-104	East Mill	K35	31,60	32,35	0,75	0,75	0,17	1,80	1,96
EM-18-PP-104	East Mill	K35	33,85	34,75	0,90	0,90	1,11	6,43	7,54
EM-18-PP-104	East Mill	K35	44,60	50,50	5,90	5,90	0,41	3,88	4,29
EM-18-PP-105	East Mill	K35	32,35	37,05	4,70	4,70	11,34	0,56	11,90
EM-18-PP-106	East Mill	K35	31,50	36,00	4,50	4,50	0,63	10,06	10,69

Sondage	Secteur	Gîte historique	De	À	Largeur	Épaisseur réelle	Plomb	Zinc	Plomb + Zinc
			(mètres)	(mètres)	(mètres)	(mètres)	%	%	%
EM-18-PP-107	East Mill	K35	27,85	36,30	8,45	8,45	0,16	4,95	5,10
EM-18-PP-107	East Mill	K35	40,55	40,95	0,40	0,40	0,35	4,95	5,30
EM-18-PP-108	East Mill	K35	31,75	33,50	1,75	1,69	0,23	3,87	4,10
EM-18-PP-108	East Mill	K35	35,85	38,00	2,15	2,08	0,09	2,61	2,70
EM-18-PP-108	East Mill	K35	40,50	41,70	1,20	1,16	0,14	1,66	1,80

**Tableau 3 : Localisation des collets de sondage (UTM NAD83 zone 11)**

Sondage	Secteur	Gîte	Estrant	Nordant	Élévation	Azimuth	Pendage	Profondeur (m)
EM-18-PP-096	East Mill	K35	643053,1	6751989,7	213,80	330	-70	51,00
EM-18-PP-097	East Mill	K35	642981,4	6752030,7	213,87	230	-70	51,00
EM-18-PP-098	East Mill	K35	642995,9	6751998,4	213,69	270	-65	51,00
EM-18-PP-099	East Mill	K35	643006,9	6751977,7	213,74	225	-70	48,00
EM-18-PP-100	East Mill	K35	643006,6	6751977,7	213,76	55	-60	51,00
EM-18-PP-101	East Mill	K35	642935,1	6751965,6	213,62	280	-70	51,00
EM-18-PP-102	East Mill	K35	642934,0	6751964,7	213,70	50	-55	54,00
EM-18-PP-103	East Mill	K35	642084,5	6751463,7	217,28	340	-75	60,00
EM-18-PP-104	East Mill	K35	642061,3	6751460,4	217,15	0	-90	57,00
EM-18-PP-105	East Mill	K35	642035,6	6751462,0	217,36	0	-90	57,00
EM-18-PP-106	East Mill	K35	642005,3	6751458,4	217,23	0	-90	60,00
EM-18-PP-107	East Mill	K35	641973,9	6751451,8	217,32	0	-90	58,50
EM-18-PP-108	East Mill	K35	641942,8	6751438,4	217,36	0	-75	58,50

### À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers de premier plan pour la production de zinc au Canada, soit le camp de Pine Point (« CMPP ») situé dans les Territoires du Nord-Ouest (22 000 ha) et le camp minier de Bathurst (« CMB ») situé dans le nord du Nouveau-Brunswick (42 000 ha). La Société réalise actuellement des forages dans les deux camps (100 000 mètres au total). Ces programmes ont pour but de convertir les ressources historiques pour les rendre conformes aux dispositions du Règlement 43-101 et sont aussi axés sur l'exploration à proximité de gîtes historiques. Les secteurs plus connus sont explorés au moyen de nouvelles techniques de compilation innovatrices en 3D, de la mise à jour de l'interprétation géologique et de levés géophysiques de pointe. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs puits axés sur les métaux de base pour des opportunités.

---

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site [www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com) ou contacter :

**Jeff Hussey**

Président et chef de la direction  
Métaux Osisko  
514 861-4441  
Courriel : [info@osiskometals.com](mailto:info@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

**Christina Lalli**

Directrice, Relations avec les investisseurs  
Métaux Osisko  
514 861-4441  
Courriel : [info@osiskometals.com](mailto:info@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.*

**Mise en garde à propos des renseignements prospectifs**

*Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.*